

MÉMENTO 2019

DONNÉES STATISTIQUES ET
ÉCONOMIQUES DE 2016 & 2017

- P.2 - VINS ET SPIRITUEUX
- P.3 - PRODUIT LAITIERS
- P.4 - PRODUITS CARNÉS
- P.5 - FRUITS ET LÉGUMES
- P.6 - PRODUITS SUCRÉS
- P.6 - AUTRES PRODUITS
- P.7 - AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- P.8-11 - AIRES GÉOGRAPHIQUES
- P.12 - MÉTHODOLOGIE - DÉFINITIONS

PRÉCISIONS

Ce mémento présente des données pour l'ensemble des SIQO. Les informations portant sur l'agriculture biologique (AB) sont regroupées en page 7. Les chiffres présentés dans les pages 1 à 6 n'intègrent donc pas l'AB. Les règles appliquées pour sélectionner les SIQO attribués à la région Grand Est sont détaillées en page 12.

Cette publication est issue d'un travail
partenarial entre :



Avec la contribution financière du compte d'affectation
spéciale « Développement agricole et rural »

OBSERVATOIRE DES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) EN RÉGION GRAND EST



En quoi les produits sous SIQO
contribuent-ils à l'économie
agricole régionale ?

Ce mémento a pour objectif de
présenter les produits sous signe
d'identification de la qualité et
de l'origine (SIQO) en région
Grand Est et d'analyser leur poids
dans l'agriculture régionale.
Il a été réalisé dans le cadre du
partenariat entre la Chambre
régionale d'agriculture Grand Est,
l'INAO et la Direction Régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt (DRAAF) Grand Est.

Chiffre d'affaires des produits sous SIQO
en Grand Est

3 127 millions
d'euros

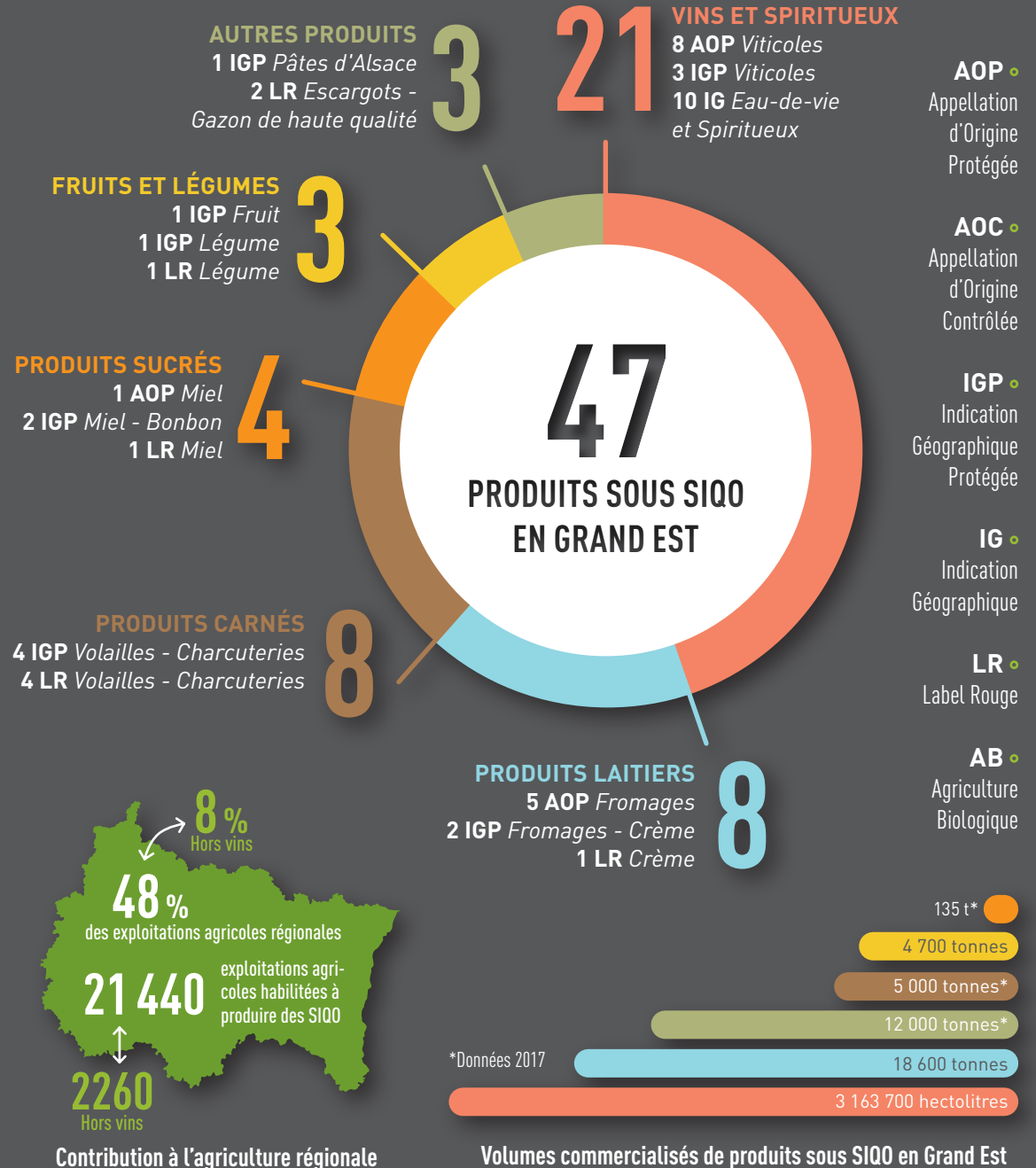
Vins compris

218 millions
d'euros

Hors vins



Contribution à l'agriculture française



VIN ET SPIRITUEUX



21 produits sous SIQO

Nombre et nature des vins et spiritueux sous SIQO en Grand Est

8 VINS AOP

- ALSACE GRAND CRU*
- ALSACE ou VIN D'ALSACE
- CRÉMANT D'ALSACE
- CHAMPAGNE
- COTEAUX CHAMPENOIS
- ROSÉ DES RICEYS
- CÔTES DE TOUL
- MOSELLE

11 VINS

10 EAU-DE-VIE ET SPIRITUEUX

*dont 51 AOP Alsace Grand Cru suivies d'un nom de lieux-dits

3 VINS IGP

- HAUTE-MARNE
- COTEAUX DE COIFFY
- CÔTE DE MEUSE

2 SPIRITUEUX IG-AOC

- MARC D'ALSACE
- MIRABELLE DE LORRAINE

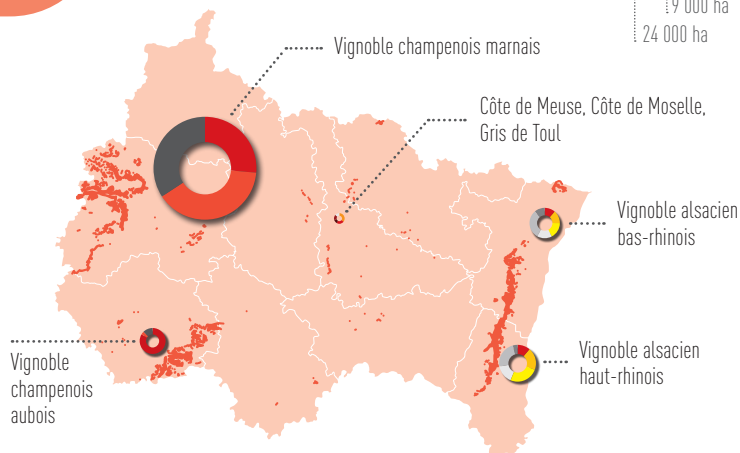
8 SPIRITUEUX IG

- EAU-DE-VIE DE VIN DE LA MARNE ou FINE CHAMPENOISE
- MARC DE CHAMPAGNE ou MARC CHAMPENOIS ou EAU-DE-VIE DE MARC CHAMPENOIS
- RATAFIA DE CHAMPAGNE ou RATAFIA CHAMPENOIS
- FRAMBOISE D'ALSACE
- KIRSCH D'ALSACE
- MIRABELLE D'ALSACE
- QUETSCH D'ALSACE
- WHISKY D'ALSACE ou WHISKY ALSACIEN

VIGNOBLES DU GRAND EST

Source : Agreste-CVI 2014, Douanes-JORF 2014, SAFER2015

Superficie en vigne des vignobles



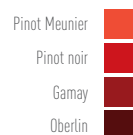
Surfaces de vignes



Cépages « Blanc »



Cépages « Rouge »



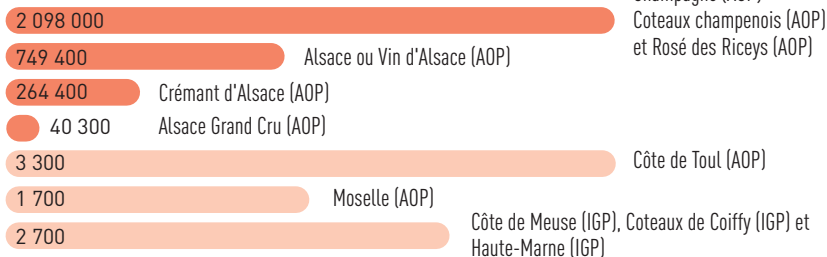
Autres cépages



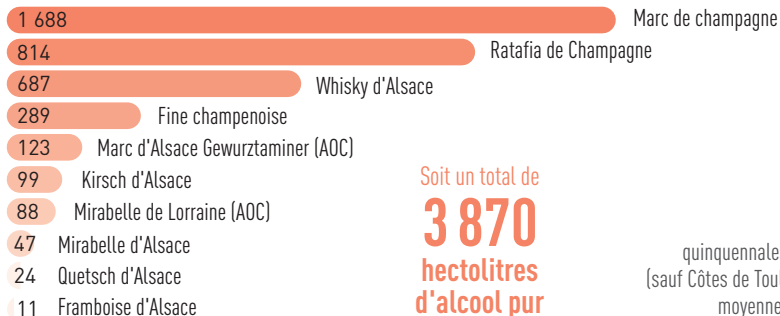
SURFACES DE VIGNOBLE EN PRODUCTION EN GRAND EST (en hectares)



VOLUMES DE VINS SOUS SIQO PRODUITS (en hectolitres) (1)



VOLUMES D'EAU-DE-VIE ET SPIRITUEUX SOUS IG PRODUITS (en hectolitres d'alcool pur, en 2017)



Soit un total de **3 870 hectolitres d'alcool pur**

(1) moyennes quinquennales 2012-2016 (sauf Côtés de Toul et Moselle, moyenne 2013-2016)

CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE



- Les établissements de transformation emploient **7000 salariés** en Grand Est dont :
 - 76 %** en fabrication de vins effervescents,
 - 20 %** en vinification,
 - 4 %** en production de boissons alcooliques distillées (produits sous signe ou non)

EN VINS

- La production sous SIQO concerne **99 % des déclarants de récolte** en Grand Est, soit près de **24 000 opérateurs**
- 93 %** de la récolte de vin est commercialisée sous SIQO
- La production viticole représente en Grand Est **38 %** de la valeur de la production agricole régionale

EN EAUX-DE-VIE ET SPIRITUEUX

- 464 opérateurs habilités** en Grand Est dont **371 distillateurs / élaborateurs**



DANS LA FILIÈRE VITI-VINICOLE NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :



VALEUR DE LA PRODUCTION DE VINS SOUS SIQO EN GRAND EST



VALEUR VÉNALE DES TERRES EN GRAND EST (en euros/hectare)



PRODUITS LAITIERS



8 produits sous SIQO

Nombre et nature des produits laitiers sous SIQO en Grand Est

5 FROMAGE DE VACHE AOP

- BRIE DE MEAUX
- MUNSTER ou MUNSTER GÉROMÉ
- CHAOURCE
- ÉPOISSES
- LANGRES

1 FROMAGE DE VACHE IGP

- SOUMAINTRAIN

1 CRÈME IGP

- CRÈME FRAÎCHE FLUIDE D'ALSACE

1 CRÈME LR

- CRÈME FLUIDE (LR 10/89)

Autres produits laitiers bénéficiant d'un SIQO en Grand Est

Une partie de l'aire géographique de l'IGP Emmental français Est-Central se situe également en Grand Est.

152 millions d'euros

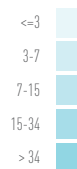
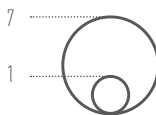
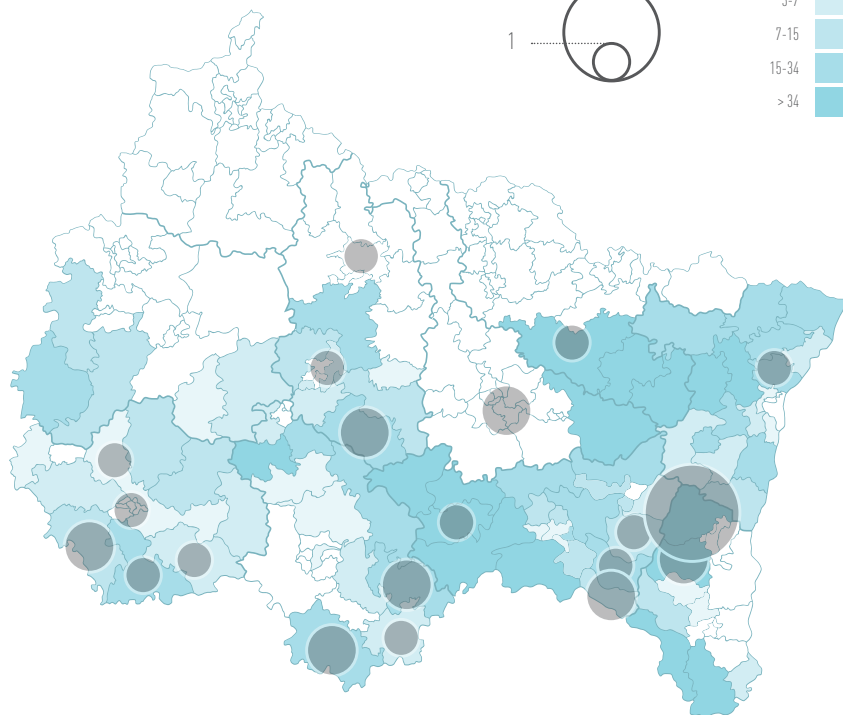
Chiffre d'affaires des produits laitiers sous SIQO en Grand Est

LOCALISATION DES PRODUCTEURS DE LAIT ET TRANSFORMATEURS HABILITÉS

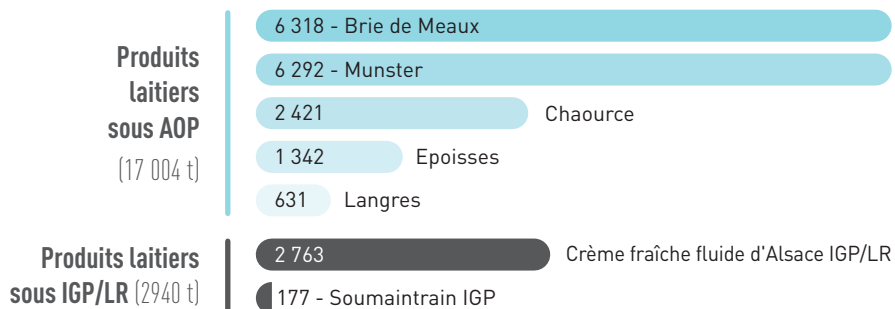
Source : INAO / ODR

Nombre d'opérateurs de transformations habilités par canton

Nombre de producteurs de lait habilités par canton



VOLUMES COMMERCIALISÉS PAR SIGNE GÉOGRAPHIQUE (en tonnes, en 2017)



Dont 6 % de productions fermières et 40 % de productions au lait cru

CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE



- **1 615 exploitations laitières, soit 26 % des exploitations** ayant des vaches laitières en Grand Est, sont habilitées pour produire du lait destiné aux produits laitiers sous SIQO
- **5 %** d'entre elles transforment à la ferme
- **117 opérateurs de transformations habilités*** dont **84** transformateurs fermiers, **19** transformateurs laitiers, **15** affineurs exclusifs
- **27 % des établissements** de transformation laitière produisant du fromage et/ou de la crème sont engagés sous SIQO en Grand Est.
- Ces établissements emploient près de **2 000 salariés**, soit **46 % des emplois** en production de fromages et crème dans la région.
- Les fromages commercialisés sous SIQO représentent **9 %** des volumes de fromages commercialisés en Grand Est.

*un même opérateur peut être habilité pour plusieurs activités

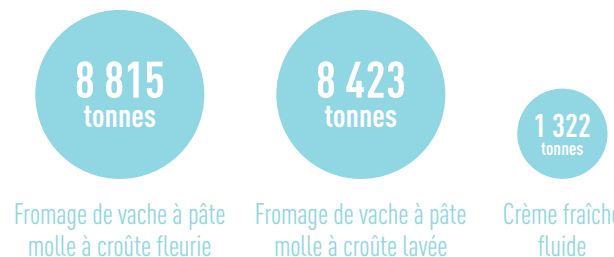
DANS LA FILIÈRE LAITIÈRE NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :



8 % des exploitations habilitées à produire du lait sous SIQO
7 % des volumes commercialisés de produits laitiers sous SIQO
7 % du chiffre d'affaires réalisé en produits laitiers sous SIQO

VOLUMES DE PRODUITS LAITIERS SOUS SIQO COMMERCIALISÉS

(Volumes fermiers compris)



Fromage de vache à pâte molle à croûte fleurie

Fromage de vache à pâte molle à croûte lavée

Crème fraîche fluide

PRODUITS CARNÉS



8 produits sous SIQO

Nombre et nature des produits carnés sous SIQO en Grand Est

5 VOLAILLES SOUS SIQO

- 2 IGP
 - VOLAILLES DE LA CHAMPAGNE
 - VOLAILLES D'ALSACE
- 3 LR
 - DINDE NOIRE FERMIÈRE ÉLEVÉE EN PLEIN AIR (LA 16/91)
 - POULET FERMIER ÉLEVÉ EN PLEIN AIR (LA 08/87)
 - CHAPON FERMIER ÉLEVÉ EN PLEIN AIR (LA 14/98)

3 CHARCUTERIES SOUS SIQO

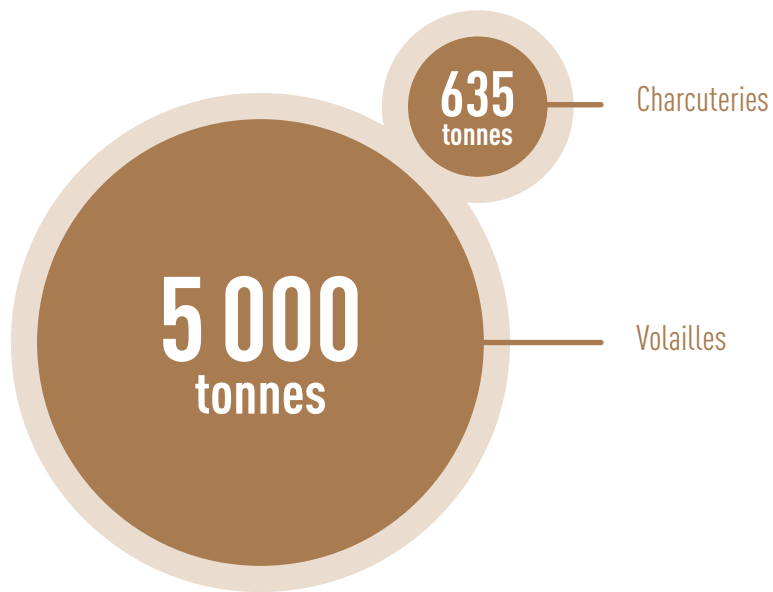
- 2 IGP
 - BOUDIN BLANC DE RETHEL
 - NOIX ET JAMBON SEC DES ARDENNES
- 1 LR
 - JAMBON CUIT SUPÉRIEUR DE PORC FERMIER (LA 45/88)

4.1 millions d'euros

Chiffre d'affaires des charcuteries* sous SIQO en Grand Est, en 2017

*Première production en Noix et jambon sec des Ardennes IGP en 2017

VOLUMES DE PRODUITS CARNÉS SOUS SIQO COMMERCIALISÉS (en 2017)



AUTRES PRODUITS BÉNÉFICIAIRE D'UN LABEL ROUGE EN GRAND EST

- VIANDES FRAÎCHES OU SURGELÉES ET ABATS DE PORC (LA 16/06)
- VIANDE BOVINE DE RACE SALERS (LA 08/04)
- AGNEAU DE PLUS DE 14 KG CARCASSE (LA 01/12)
- POULET JAUNE FERMIER ÉLEVÉ EN PLEIN AIR, ENTIER ET DÉCOUPÉ, FRAIS OU SURGELÉ (LA 03/17) ⁽¹⁾
- POULET COU-NU NOIR (LA 01/18) ⁽²⁾
- ŒUFS DE POULES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR (LA 05/05)
- ŒUFS FERMIS DE POULES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR (LA 18/98)

⁽¹⁾ Nouveau LR enregistré le 26/04/2018

⁽²⁾ LR enregistré le 05/09/2018

CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE



- 18 % des exploitations ayant des volailles en Grand Est sont habilitées à produire sous SIQO, soit environ 70 exploitations agricoles
- 4 % des exploitations à orientation bovins, ovins, caprins et porcins en Grand Est sont habilitées à produire sous SIQO, soit environ 290 exploitations agricoles
- 8 opérateurs (abatteurs et transformateurs) sont habilités dont:
 - 3 abattoirs de volailles sous SIQO
 - 1 abattoir en viande de boucherie sous SIQO
 - 4 sites de transformation en charcuterie sous SIQO

DANS LA FILIÈRE CARNÉS NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :



1.3 % des exploitations habilitées à produire de la volaille sous SIQO

1.6 % des volumes commercialisés de volaille sous SIQO

1.7 % des volumes commercialisés de charcuteries sous SIQO

0.6 % du chiffre d'affaires national de volailles et charcuteries sous SIQO

FRUITS ET LÉGUMES



3 produits sous SIQO

Nombre et nature des fruits et légumes sous SIQO en Grand Est

2 LÉGUMES SOUS SIQO

- CHOUROUTE LR (LA 01/09)
- CHOUROUTE D'ALSACE IGP*

1 FRUIT SOUS SIQO

- MIRABELLES DE LORRAINE IGP

○ LÉGUMES

- **35 exploitations** sont habilitées à produire du chou à choucroute sous SIQO en Grand Est. Avec une surface de **83 hectares** de choux à choucroute LR* Et une production de **3 700 tonnes** de choux à choucroute LR*
- **10 choucrouteries** sont habilitées à fabriquer de la choucroute sous SIQO. Ces établissements emploient **84 salariés**



○ CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE

- **25 % des exploitations** ayant du chou à choucroute en Grand Est sont habilitées à produire sous SIQO
- **12 % de la surface de choux à choucroute** en Grand Est bénéficie du Label Rouge chou à choucroute



○ DANS LA FILIÈRE LÉGUMES NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :

86 % de la surface de production de choux à choucroute

85 % des volumes de choux à choucroute produits

8 % des volumes commercialisés de légumes sous SIQO



○ FRUITS



- **67 exploitations** sont habilitées à produire des Mirabelles de Lorraine IGP en Grand Est
- Avec une surface de **590 hectares** de vergers de mirabelliers
- Et une production de **3 300 tonnes** de Mirabelles de Lorraine IGP
- **6 opérateurs** sont habilités en Grand Est pour expédition et/ou séchage/congélation/transformation des Mirabelles de Lorraine IGP



○ CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE

- **41 % de la surface de vergers** en production en Grand Est est destinée à produire des mirabelles dont **42 % sous IGP**
- Les mirabelles représentent **18 % du volume de fruits** issus de vergers produits en Grand Est
- **31 % du volume de mirabelles** produits en Grand Est bénéficie de l'IGP Mirabelles de Lorraine



○ DANS LA FILIÈRE FRUITS NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :

4 % des exploitants habilités pour fruits à pépins et à noyaux sous SIQO

3 % des volumes commercialisés de fruits sous SIQO

86 % de la production nationale de mirabelles dont :

27 % en Mirabelles de Lorraine IGP

*Pas de production de Choucroute d'Alsace IGP en 2016 et en 2017, l'enregistrement étant effectif depuis le 3 juillet 2018

PRODUITS SUCRÉS



4 produits sous SIQO

Nombre et nature des produits sucrés sous SIQO en Grand Est

3 MIELS

- MIEL DE SAPIN DES VOSGES AOP
- MIEL D'ALSACE* IGP
- MIEL DE SAPIN LR (LA 06/94)**

*Acacia, tilleul, toutes fleurs, châtaignier et forêt

**Pas de production en 2016 et 2017

926 000 euros

Chiffre d'affaires des miels sous SIQO en Grand Est, en 2017

1 CONFISERIE

- BERGAMOTE DE NANCY IGP

600 000 euros

Chiffre d'affaires des confiseries sous SIQO en Grand Est



MIELS

130 exploitations sont habilitées à produire du miel sous SIQO Grand Est

105 tonnes de miel de production annuelle en 2017

CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE



- **8 % des exploitations** ayant des ruches en Grand Est sont habilitées à produire du miel sous SIQO
- Le miel sous SIQO représente **7 % du volume de miel** récolté en Grand Est, en 2017

DANS LA FILIÈRE MIEL NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :



- 31 %** des exploitations habilitées à produire du miel sous SIQO
- 9 %** des volumes commercialisés de miel sous SIQO
- 8 %** du chiffre d'affaires de miel sous SIQO

CONFISERIE

- **4 ateliers de fabrication** sont habilités à produire de la Bergamote de Nancy IGP en Grand Est, soit :
- Une production de **30 tonnes de bonbons**
- Un effectif de **62 emplois salariés**



AIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA BERGAMOTE DE NANCY IGP

AUTRES PRODUITS



3 produits sous SIQO

Nombre et nature des autres produits sous SIQO en Grand Est



PÂTES D'ALSACE IGP
• 2 OPÉRATEURS HABILITÉS



ESCARGOTS PRÉPARÉS FRAIS ET SURGELÉS LR (LA 04/83)
• 1 OPÉRATEUR HABILITÉ



GAZON DE HAUTE QUALITÉ LR (LA 05/87)
• 1 OPÉRATEUR HABILITÉ

12 000 tonnes

De production globale de produits sous SIQO en Grand Est, en 2017

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



2 222*

Exploitations engagées ⁽¹⁾

127 728*

Hectares certifiés ou en conversion

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

SURFACES BIO ET EN CONVERSION (hectares, en 2017)

62 200 - Surfaces toujours en herbe

32 690 - Grandes cultures

24 610 - Cultures fourragères

3 320 - Vigne

1 320 - Légumes frais

1 130 - Fruits

90 - Plantes et parfums, aromatiques et médicinales (PPAM)

PRODUCTIONS ANIMALES

NOMBRE D'ATELIERS DE PRODUCTION EN BIO

425 - Vaches allaitantes

364 - Vaches laitières

108* - Aviculture (chair et poudeuses)

89* - Brebis lait et viande

53 - Chèvres

53* - Apiculture

24 - Truies reproductrices

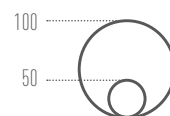
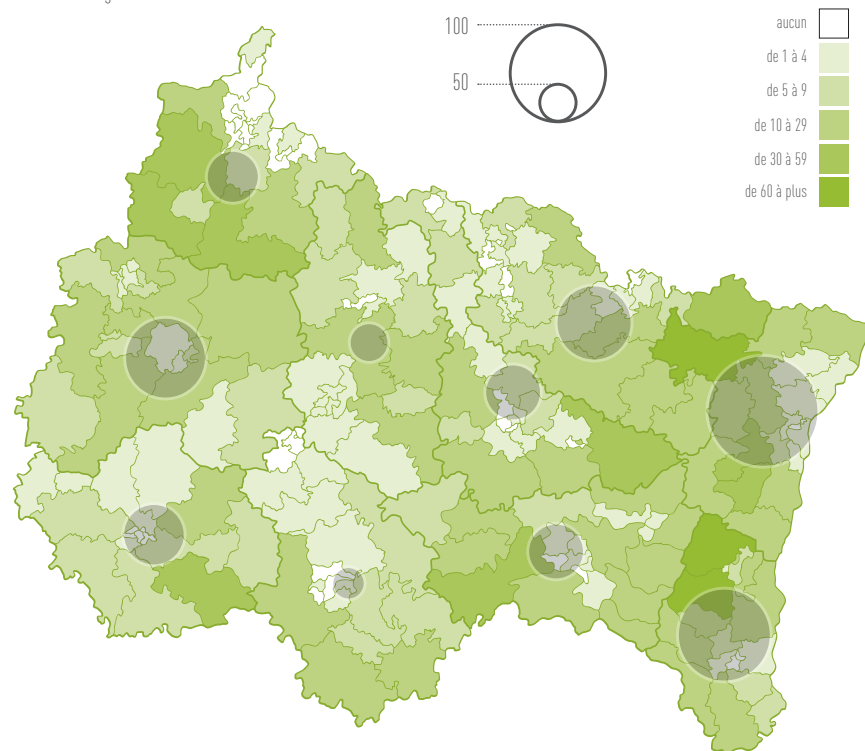
49* - Autres productions animales

LOCALISATION DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS BIO

Source : Agence Bio

Nombre d'opérateurs de transformation bio par départements

Nombre de producteurs bio par canton



CHEPTEL CONDUIT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRAND EST

(Nombre de tête, en 2017)

350 - Truies reproductrices

2 365 - Chèvres

10 790 - Brebis lait et viande

11 050 - Apiculture (nombre de ruches)

15 580 - Vaches allaitantes

20 850 - Vaches laitières

698 470

Aviculture

*Données statistiques et économiques de 2017

⁽¹⁾ Une exploitation agricole engagée peut produire des cultures différentes et/ou avoir des cheptels différents, ces activités pouvant être déjà certifiées ou en conversion.

775* Opérateurs de transformation bio

341* Opérateurs de distribution de produits bio

CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE RÉGIONALE



- 4 % des exploitations agricoles du Grand Est sont engagées dans l'agriculture biologique
- 4 % de la SAU régionale (superficie agricole utilisée) est exploitée selon le mode biologique
- 6 % du cheptel laitier régional est conduit selon le mode biologique
- 3 % du volume de lait de vache livré à l'industrie est bio

DANS LA FILIÈRE BIO NATIONALE LA RÉGION GRAND EST REPRÉSENTE :



6 % des exploitations engagées dans l'agriculture biologique

7 % des surfaces exploitées selon le mode biologique*

14 % du cheptel de vaches laitières conduit en mode biologique

7 % des opérateurs de transformation de produits biologiques

AIRES GÉOGRAPHIQUES

Signe de qualité et d'origine dans le Grand Est :



Vins et spiritueux

VINS AOC - AOP

- Champagne
- Côtes de Toul
- Moselle
- Alsace ou vins d'Alsace
- Crémant d'Alsace
- Rosé de Riceys
- Coteaux champenois
- AOC - AOP Alsace Grands cru

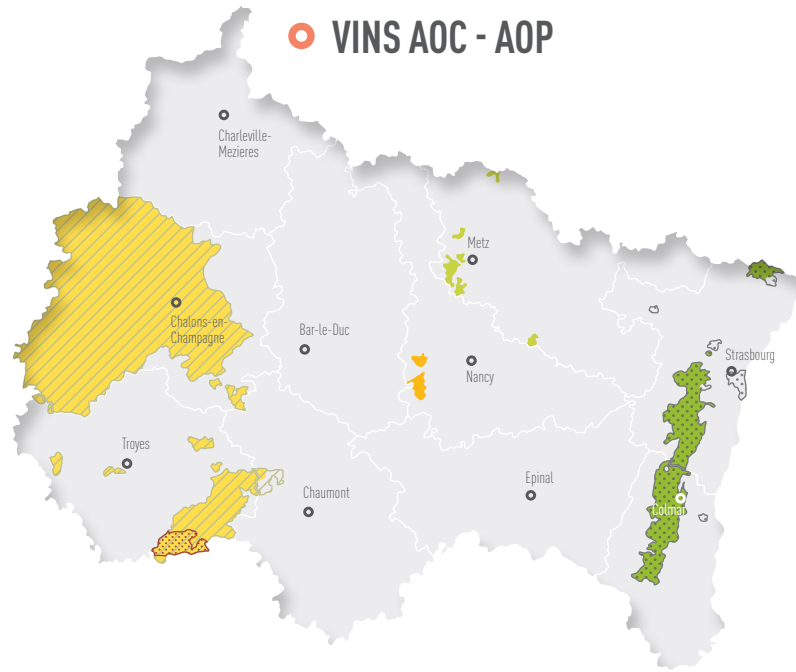
VINS IGP

- Côtes de Meuse
- Haute-Marne
- Coteaux de Coffy

SPRITUEUX

- IG Ratafia champenois
IG Fine champenoise
IG Marc champenoise
- IG Marc d'Alsace
- IG Mirabelle de Lorraine
- IG d'Alsace : Framboise d'Alsace, Kirsch d'Alsace, Mirabelle d'Alsace, Quetsch d'Alsace, Whisky d'Alsace

VINS AOC - AOP



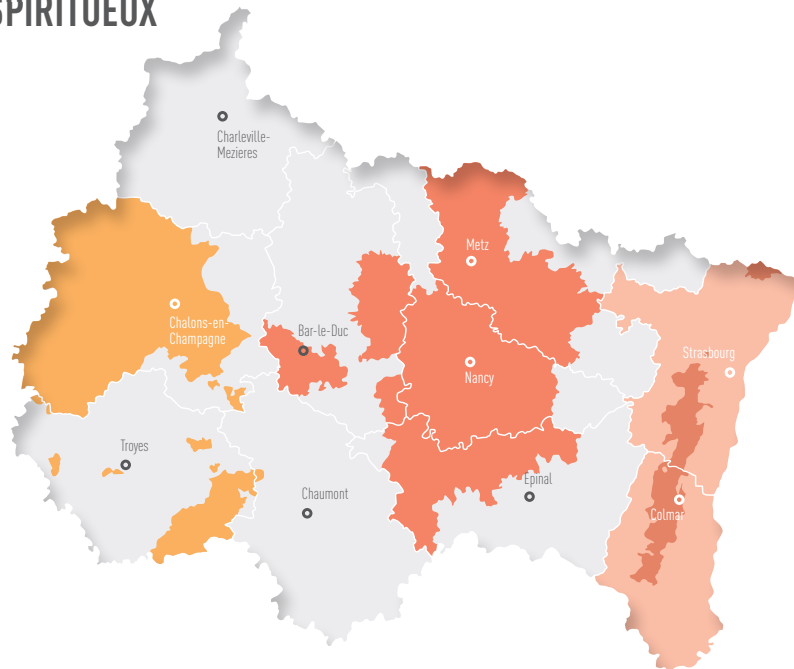
ALSACE GRAND CRU



VINS IGP



SPRITUEUX



AIRES GÉOGRAPHIQUES

Signe de qualité et d'origine dans le Grand Est :



Produits laitiers

FROMAGES AOC - AOP

-  Brie de Meaux
-  Chaource
-  Epoisses
-  Munster
-  Langres

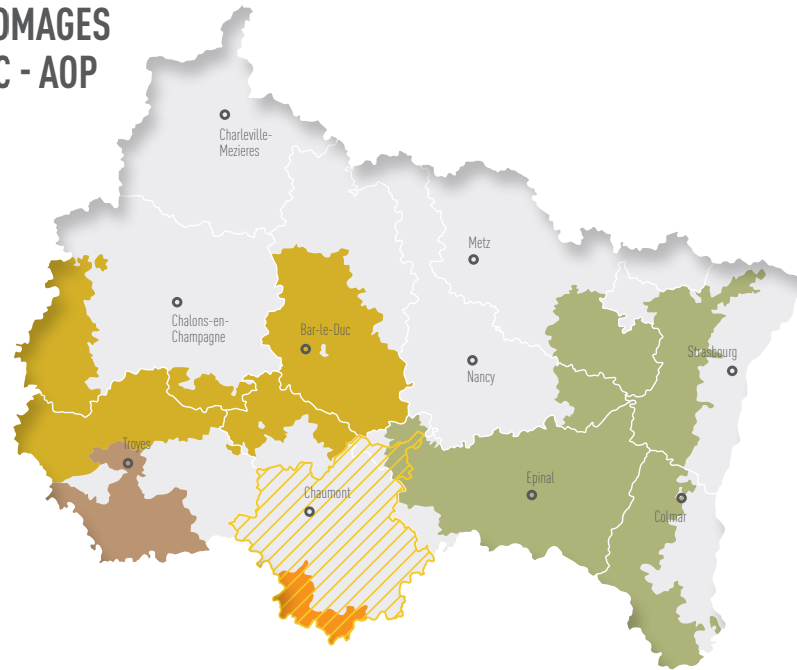
CRÈME

-  IGP Crème fraîches d'Alsace

FROMAGES IGP

-  Soumaintrain

FROMAGES AOC - AOP



FROMAGES IGP



CRÈME



AIRES GÉOGRAPHIQUES

Signe de qualité et d'origine dans le Grand Est :





Produits carnés

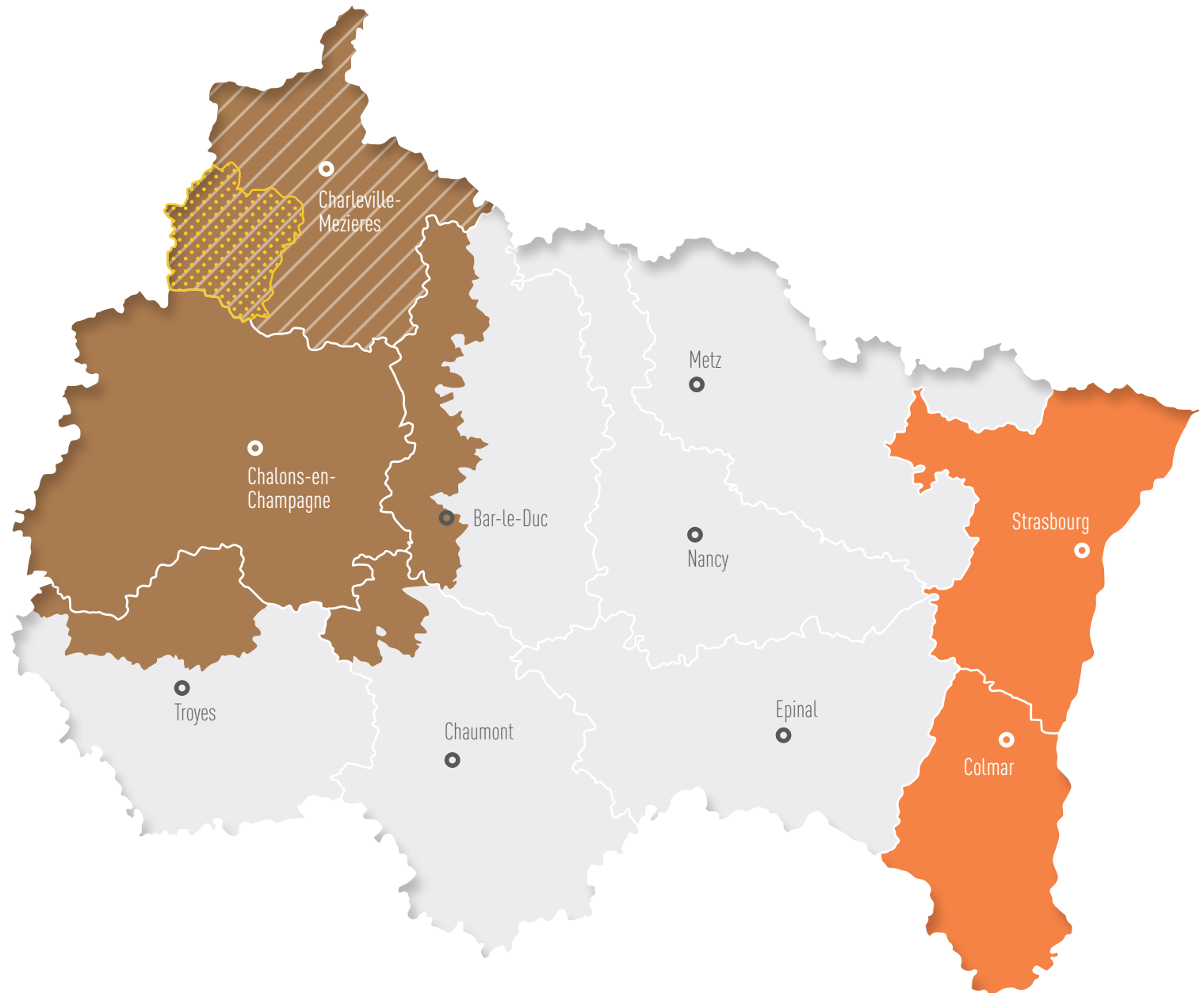
VIANDES

-  IGP Volailles d'Alsace
-  IGP Volailles de la Champagne

CHARCUTERIES

-  IGP Boudin blanc de Rethel
-  IGP Jambon sec des Ardennes

PRODUITS CARNÉS



AIRES GÉOGRAPHIQUES

Signe de qualité et d'origine dans le Grand Est :



Fruits et légumes





Produits sucrés






Autres produits

FRUITS ET LÉGUMES

-  IGP Mirabelles de Lorraine
-  IGP Choucroute d'Alsace

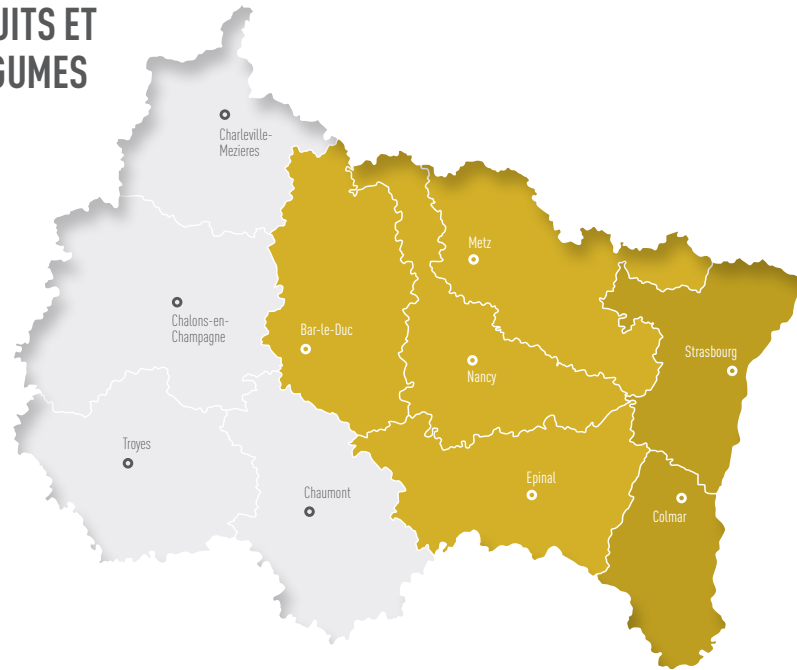
PRODUITS SUCRÉS

-  IGP Bergamote de Nancy
-  AOP/AOC Miel de sapin des Vosges
-  IGP Miel d'Alsace

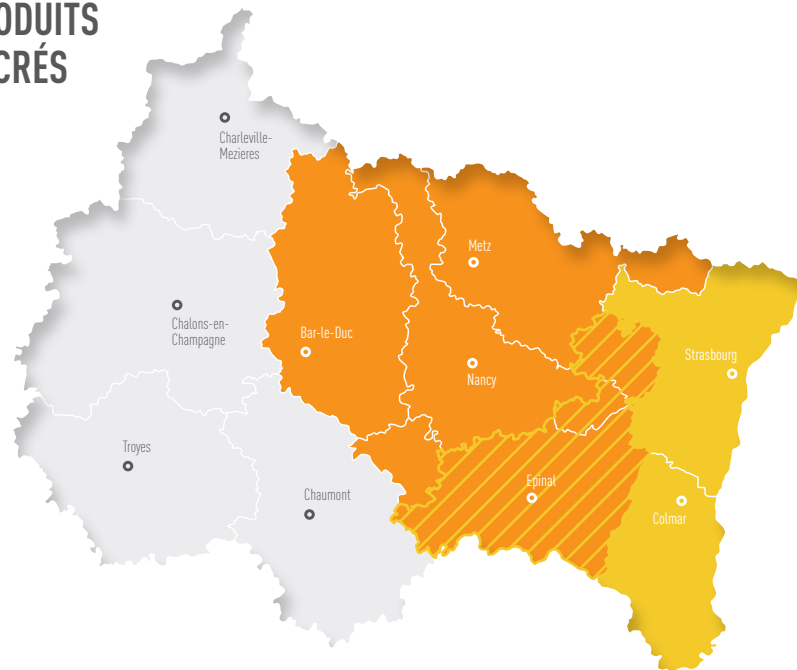
PÂTES ALIMENTAIRES

-  IGP Pâtes fraîches d'Alsace

FRUITS ET LÉGUMES



PRODUITS SUCRÉS



PÂTES ALIMENTAIRES





L'appellation d'origine protégée (AOP)

désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.



L'appellation d'origine contrôlée (AOC)

désigne des produits répondant aux critères de l'AOP. Elle constitue une étape vers l'AOP et permet une protection de la dénomination sur le territoire français, en attendant son enregistrement et sa protection au niveau européen.



L'indication géographique protégée (IGP)

désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.



Le label rouge (LR)

est un signe français qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires.



L'agriculture biologique (AB)

garantit que le mode de production est respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Les règles qui encadrent le mode de production biologique sont les mêmes dans toute l'Europe, et les produits importés sont soumis aux mêmes exigences.

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Les règles appliquées pour sélectionner les SIQO qui ont été attribués à la région Grand Est

1 - Une indication géographique (IG) dont l'aire ne concerne que la région Grand Est est rattachée à la région.

2 - Pour les LR et si l'aire géographique de l'IG s'étend sur plusieurs régions, on rattache l'IG à la région Grand Est si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en région Grand Est. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche pour la filière produits carnés, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

3 - Lorsqu'un SIQO a été affecté à la région, 100% des données de production du SIQO ont été affectées à la région (surfaces, volumes commercialisés et chiffre d'affaires)

4 - Pour l'AB, un producteur comptabilisé correspond à un exploitant ayant au moins un atelier en AB (productions végétales ou élevage).

Les chiffres d'affaires hors vins sont estimés à la première mise en marché : en sortie de transformation / conditionnement pour les produits laitiers et charcuteries, en sortie d'abattoir pour les viandes et volailles et à l'expédition pour les fruits et légumes.

Sources

Données générales :

INAO / Agreste : Bilan annuel de l'emploi agricole 2015 - Comptes de l'agriculture 2016 / Chiffres clés INAO 2016 et 2017

Données Produits laitiers :

INAO / Agreste : Enquête laitière 2016 / BDNI 2016 / Insee CLAP 2015

Données Vins et spiritueux :

Agreste : Bilan annuel de l'emploi agricole 2015 - Comptes de l'agriculture 2016 -

Recensement agricole

2010 - Statistique Agricole Annuelle 2016 / Déclarations de récolte / INAO / Insee CLAP 2015 / CIVA / CVA / CVI

Données Fruits et Légumes :

INAO / Agreste : Recensement agricole 2010 - Statistique Agricole Annuelle 2016 / Insee CLAP 2015 / AVCA

Données Produits carnés :

INAO / Agreste : Bilan annuel de l'emploi agricole 2015

Données Produits sucrés

et autres produits : INAO / Agreste : Recensement agricole 2010 - Statistique Agricole Annuelle 2016 - Déclarations de ruches / Insee Clap 2015

Données Produits AB :

Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique / Agreste : Bilan annuel de l'emploi agricole 2015 - Statistique Agricole Annuelle 2016 et 2017 - Enquête annuelle laitière 2016

Les effectifs des établissements de transformation

Pour les effectifs des établissements situés en Grand Est (sources Insee - CLAP), les secteurs suivants ont été retenus (NAFrev.2) :

Produits laitiers :

- 10.51A
Fabrication de lait liquide et de produits frais

- 10.51C
Fabrication de Fromage

Vins et spiritueux :

- 11.01Z
Production de boissons alcooliques distillées - 11.02A
Fabrication de vins effervescents

- 11.02B
Vinification